



Mémoire pour la *Consultation générale et auditions publiques sur le Livre vert pour une politique bioalimentaire : Donner le goût du Québec*

Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles

Les chevaux et l'agriculture, un mariage moderne et constructif

Présenté au secrétariat des commissions

Le 24 août 2011

Préparé par la

Filière cheval du Québec

En tant que porte-parole de l'industrie équine du Québec

Résumé

Dans le *Livre vert pour une politique bioalimentaire* (MAPAQ, 2011), l'industrie équine a trouvé plusieurs points qui la touchent directement. Il est écrit que le territoire agricole « doit permettre une diversité de modèles d'entreprises et l'émergence d'activités agricoles à plus petite échelle ». Il dit aussi que « de récents rapports invitent le gouvernement à amorcer une modernisation du régime de protection du territoire agricole » et l'industrie est tout à fait en accord et encourage ces idées.

En 2007-2008, le Québec comptait 117 495 chevaux et 72 % des éleveurs possédaient 10 chevaux ou moins. À cette époque, l'industrie équine représentait 96 millions de dollars en retombées pour les gouvernements. Les entreprises du secteur équestre contribuent à la « valorisation du territoire agricole » tel que le souhaitent les auteurs du Livre vert, en invitant les gens du milieu urbain à venir découvrir et à profiter du milieu rural. De plus, comme les chevaux consomment des fourrages et des grains, leur présence encourage les cultures et occasionne des retombées économiques pour la région. Il faut aussi tenir compte que l'industrie équine s'est beaucoup modernisée dans les dernières décennies. La principale finalité de l'élevage de chevaux n'est plus le travail sur la ferme, mais plutôt les activités récréatives, le sport et le loisir. Malgré ces utilisations diverses, si on tient compte de la taille, des exigences physiologiques et des déchets produits par l'animal, on conclut rapidement que les chevaux doivent se trouver en milieu agricole.

L'industrie demande donc au Comité de protection du territoire agricole d'aider le Ministère des Affaires municipales et Régions à « poursuivre un développement multiforme en milieu rural » tel qu'il est dit dans la Politique nationale de ruralité. Cela en démontrant plus d'ouverture au développement du secteur équestre en milieu agricole. Le développement de ce secteur sera profitable pour tous, même la santé des Québécois en bénéficiera en faisant augmenter le niveau d'activité physique.

Le *Livre vert pour une politique bioalimentaire* (MAPAQ, 2011) nous dit que le territoire agricole « doit permettre une diversité de modèles d’entreprises et l’émergence d’activités agricoles à plus petite échelle ». Il dit aussi que « de récents rapports invitent le gouvernement à amorcer une modernisation du régime de protection du territoire agricole », c’est aussi ce que demande l’industrie équine du Québec. C’est pourquoi ce mémoire vous est présenté aujourd’hui. Il présente l’industrie équine, les liens entre les chevaux et la ruralité, les aspects modernes du secteur équin, le désir d’homogénéité du milieu rural et d’autres avantages liés à cette industrie.

L’industrie équine au Québec

L’industrie équine au Québec représentait en 2007-2008 117 495 chevaux (FCQ, 2010). À ce moment, 72 % des éleveurs étaient propriétaires de 10 chevaux et moins et faisaient donc de l’élevage sur une échelle relativement petite (FCQ, 2008). D’ailleurs en 2008, parmi les 562 fermes ayant déclaré au MAPAQ des revenus provenant des chevaux, 341 d’entre elles déclarent que 50 % et plus de leurs revenus proviennent de cette production. En 2010, 1 175 poulains québécois ont été enregistrés auprès de diverses associations de races. Du côté du loisir, 52 clubs équestres sont recensés et 3 175 km de sentiers sont entretenus par des clubs et centres équestres. En 2009, 75 établissements équestres étaient certifiés Équi-Qualité et répondaient ainsi aux normes strictes établies par le milieu. Ces centres comptaient 388 employés et ont offert 92 025 heures de cours ou locations, dans l’année, à leurs 44 517 clients. Aussi la valeur des chevaux québécois exportés en 2009 s’est élevée à 4,87 millions de dollars pour 489 chevaux.

Dans une étude commandée par la Filière cheval du Québec (FCQ) en 2008, l’industrie équine générait des impacts économiques considérables et récurrents. Tels que 521 millions de dollars (M\$) en valeur ajoutée sur l’économie du Québec, dont 421 M\$ provenait du secteur *Sport et loisir* et 37 M\$ du secteur *Élevage*. L’industrie supportait 11 000 emplois (8 600 du secteur sport et loisir et 690 de l’élevage). En 2007-2008, les dépenses reliées au secteur des sports et loisirs s’élevaient à 550 M\$ et celles reliées à l’élevage à 46 M\$. Pour ces deux secteurs, on avait respectivement dépensé 138 M\$ et 16 M\$ pour la nourriture et la litière des chevaux. Globalement, l’industrie équine au Québec représentait en 2007-2008 96 M\$ en retombées pour les gouvernements.

Les chevaux et la ruralité

Voici une courte liste des avantages de la présence du secteur équin en milieu rural :

1. Les entreprises équestres attirent les gens du milieu urbain en milieu rural, leur font découvrir la campagne et peuvent favoriser l’établissement de ces gens dans les milieux ruraux. Ces entreprises contribuent grandement à la « valorisation du territoire agricole » auprès du public et contribuent « à la vitalité des territoires » tels que le recommande le *Livre vert*. Cela en donnant le goût à des jeunes et à des entrepreneurs

de venir s'établir en région, tout particulièrement si ces établissements offrent des services, ce même à petite échelle.

2. L'objectif trois « Valoriser l'occupation dynamique du territoire » de la troisième orientation du Livre vert rejoint particulièrement la vision de l'industrie équine du Québec. « La reconnaissance de la multifonctionnalité de l'agriculture ouvre une nouvelle perspective pour l'ancrage des entreprises agricoles dans leur territoire. C'est par la valorisation de ses fonctions économiques, mais aussi sociales et environnementales, que l'agriculture contribue à l'occupation dynamique des territoires. »
3. Parallèlement, deux des objectifs d'intervention de la « Politique nationale de ruralité » (MAMR, 2006) sont *favoriser la coopération et la complémentarité rurale urbaine et promouvoir le mode de vie rural*. C'est exactement ce que fait le secteur équin en invitant des gens de la ville à profiter de la nature en milieu rural. Le milieu urbain est ainsi sensibilisé à l'importance du milieu rural.
4. Les établissements équestres, que ce soit une écurie d'élevage ou un centre équestre, une écurie privée ou publique, ils stimulent tous les cultures de fourrage et de grains, car les chevaux consomment ces aliments. La présence des chevaux encourage donc la culture des terres agricoles en plus de créer des retombées économiques liées aux activités équestres. Citons par exemple, les producteurs de porcs qui sont souvent appelés, lors des rotations de culture, à produire des fourrages. Si quelques propriétaires de chevaux résident dans leur région, cela fera augmenter la valeur commerciale de ces fourrages en créant de la demande.

Un propriétaire d'une entreprise en élevage de chevaux fournit des poulains prêts à recevoir un entraînement spécialisé à leur vocation. Les entraîneurs et utilisateurs de ces poulains vont favoriser la sélection des meilleurs sujets en créant de la demande. En favorisant l'intégration d'établissements équestres, privée ou publique, en milieu rural, on se retrouve, du même coup, à favoriser le secteur de l'élevage. Cela est vrai, car les activités récréatives, de sports et de loisirs sont la principale finalité de l'élevage des chevaux.

De plus, si l'on tient compte de la taille, des caractéristiques physiques et comportementales, des exigences physiologiques et des déchets produits par l'animal, on conclut rapidement que ces animaux nécessitent une localisation agricole.

« Comment, donc, concilier ces deux types d'activités, élevage et utilisation, et où peut-on implanter les entreprises qui les hébergent, si ce n'est au sein du territoire agricole? » (Tiré d'une lettre écrite par Anne Drolet, m.v., le 2 février 2006 à la Filière cheval du Québec.)

Les établissements équestres à vocation plus « commerciale » se doivent d'être près du public et donc des centres urbains pour favoriser leur développement. Par contre, on ne peut imaginer la présence d'un centre équestre dans un regroupement de commerces près d'un boulevard. Aussi on ne voit pas un centre de randonnées équestres offrir des randonnées sur des rues résidentielles ou commerciales, les gens qui paient pour ces services désirent profiter de la nature et voir de beaux paysages.

La modernisation de l'industrie

Il est important de tenir compte de la modernisation de l'industrie équine afin de favoriser l'établissement de nouvelles entreprises. Le secteur équin n'est plus qu'agricole comme il fut jadis, mais est maintenant « à cheval » entre le domaine agricole et le domaine commercial.

Aussi les raisons pour lesquelles on élève des chevaux aujourd'hui impliquent le recours à des équipements tels que manège (couvert ou non), enclos d'exercice, parcours d'entraînement, etc. Ces structures sont maintenant des extensions naturelles aux écuries et sont considérées dans le domaine comme des bâtiments agricoles. Elles servent à l'élevage, l'éducation et le dressage des poulains destinés à la vente et ne sont donc pas une causalité d'une utilisation dite commerciale du cheval. Par contre, la diversification des activités d'une écurie peut aider à rentabiliser ces installations.

L'homogénéité du milieu agricole

Il faut mentionner le désir du Comité de protection du territoire agricole de maintenir l'homogénéité dans le milieu rural. Même si cela peut être avantageux pour les propriétaires privés, il n'est pas toujours favorable pour les entreprises équestres d'être regroupé dans le même milieu. Un autre des objectifs d'intervention de la « Politique nationale de ruralité » (MAMR, 2006) est de *poursuivre un développement multiforme en milieu rural*, et cela est en accord avec l'industrie équine.

Les activités de formation ou de location ont besoin du public pour être rentables, il est donc souhaitable que de tels établissements soient dispersés dans les régions. Au même titre qu'on ne souhaitera pas, par exemple, l'établissement de plusieurs champs de fraises (pour auto-cueillette) sur le même rang. La forte compétition nuira à quelques-uns d'entre eux et pourra, éventuellement, obliger leur fermeture. Il est donc normal que plusieurs demandes d'établissements équestres se fassent dans des milieux potentiellement déjà homogènes grâce à un autre secteur de production.

D'autres avantages reliés au domaine équin

1. L'activité équestre est sans contredit une activité physique qui encourage le sain développement moteur et mental des jeunes et des moins jeunes. Il est connu de tous que l'activité physique est bonne pour la santé, le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport recommande d'ailleurs un mode de vie physiquement actif (MELSQ, 2007). Il suggère que les jeunes intègrent de telles activités à leur quotidien, entre autres par du « sport, de l'entraînement structuré, des activités de plein air ou autres loisirs actifs ».

Certaines actions sont entreprises dans les écoles à cet effet, en voici quelques-unes : « Offrir une gamme élargie d'activités récréatives, former et soutenir de jeunes leaders, intégrer [...] diverses possibilités d'activités physiques, offrir [...] davantage d'activités qui développent la condition motrice et offrir des activités qui misent sur le jeu et le plaisir d'être actif physiquement ». Ces idées sont bien sûr aussi valables hors du milieu scolaire. Ainsi l'industrie équine croit que toutes les activités équestres devraient être favorisées au même titre que les autres sports. La gestion du territoire doit favoriser ces types d'activités qui ne peuvent être commerciales sans être agricoles d'abord.

2. Beaucoup de normes existent déjà et peuvent être fournies aux municipalités/MRC qui désirent encadrer l'installation d'établissement équestre sur leur territoire. Une expertise peut également être apportée pour encadrer une bonne utilisation du territoire, appuyée par une certification.
3. Le cheval nécessite plus de manipulation de la part du propriétaire que d'autres animaux d'élevage, il est donc normal que les établissements équestres soient habituellement propres, bien entretenus et presque sans odeurs. Cela est particulièrement vrai et nécessaire si l'entreprise fait affaire avec le public.

Conclusion

Les gens de tout âge apprécient la présence des chevaux en campagne. Ceux-ci, en plus de faire bouger les petits et les grands, favorisent les contacts sociaux d'une multitude de façons. En conclusion, il serait avantageux pour tous que le Comité de protection du territoire agricole soit plus favorable et fasse preuve d'ouverture à l'égard des projets de développements équestres sur des terres agricoles. Ce serait favorable, évidemment, pour ces jeunes entrepreneurs, pour les agriculteurs de la région, pour les municipalités concernées, également pour les gouvernements, mais surtout pour la population.

Bibliographie

1. 2008. *Outils d'inventaire des chevaux actifs au Québec*. Filière cheval du Québec avec la participation financière du Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Montréal, 23 pages.
2. Mise à jour annuelle de 2010. *Tendances de l'industrie du cheval au Québec*. Filière cheval du Québec avec la participation financière du Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Montréal, 12 pages.
3. 2006. *2007-2014, Politique nationale de la ruralité – une force pour tout le Québec – Sommaire*. Ministère des Affaires municipales et Régions, Québec, 6 pages.
4. 2011. *Donner le goût du Québec – Livre vert pour une politique bioalimentaire*. Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Québec, 64 pages.
5. 2009. *Étude d'impact économique de l'industrie du cheval au Québec – rapport final*. Filière cheval du Québec par la firme *Zins Beauchesne et associé* avec la participation financière du Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Montréal, 30 pages.
6. 2007. *Pour un virage santé à l'école*. Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec, Québec, 45 pages.